



Numéro de résolution  
ou annotation

## **CANADA**

Province de Québec

**Centre de services scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**Assemblée ordinaire** du conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le jeudi 16 octobre 2025, à 18h, à la salle des Hauts-Bois, de l'école située au 11, chemin de Blue Sea, à Gracefield.

**Sont présents à cette assemblée :**

Mmes: Tina Di Stefano, Manon Laurin, Célyna Hoffman, Natacha Gosselin, Geneviève Martin, Andrée Lafontaine, Adrienne Perrin, Katherine Fiset, Chantal Lefebvre-Céré et Kelly Chaussé.

**En Teams** : Josianne Boileau et Josée Boileau.

**Est également présente** : Marilyn Morin.

**Absent** : Éric Lacaille.

**1. Mot de bienvenue et signature des présences**

Madame Katherine Fiset demande de signer la feuille de présence.

**2. Parole au public**

Aucun.

**3. Élection à la présidence et vice-présidence du conseil d'établissement**

Madame Di Stefano demande qui serait intéressé à être présidente et vice-présidente.

**Considérant** que l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique, laquelle stipule que le conseil d'établissement choisit son président et son vice-président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire ;

**Considérant** les intérêts signifiés ;

**IL EST PROPOSÉ** par Célyna Hoffman et appuyé par Josianne Boileau de nommer Katherine Fiset à la présidence, et Kelly Chaussé à la vice-présidence au conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau.

**RÉSOLUTION # 003 : 25-26.009**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Célyna Hoffman et appuyée par Adrienne Perrin.

**5. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 16 et 24 septembre 2025**

Madame Fiset nous demande si nous avons pris connaissance du procès-verbal.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Célyna Hoffman et appuyée par Kelly Chaussé.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU**

- 6. Adoption des règles d'éthique et de régie interne du conseil d'établissement**  
Mme Fiset nous informe brièvement sur les règles d'éthique et de régie interne du conseil d'établissement.

**Considérant** la Loi sur l'instruction publique (LIP) no 67, laquelle stipule que le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne;

**Considérant** le document présenté;

Il est proposé par Natacha Gosselin, appuyé par Chantal Lefebvre-Céré, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau adopte les règles d'éthique et de régie interne 2025-2026, tel que présenté.

**RÉSOLUTION # 003 : 25-26.012**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 7. Adoption du calendrier des rencontres**

Madame Fiset nous présente le calendrier des rencontres pour l'année 25-26. Cependant il restera des corrections à effectuer sur les mandats.

**Considérant** la Loi sur l'instruction public (LIP) no 67, laquelle stipule que le conseil d'établissement doit fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances et en informer les parents et les membres du personnel de l'école ;

**Considérant** le calendrier présenté;

Il est proposé par Adrienne Perrin, appuyé par Chantal Lefebvre-Céré, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau adopte le calendrier des rencontres 2025-2026, tel que présenté.

**RÉSOLUTION # 003 : 25-26.013**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 8. Adoption du budget du conseil d'établissement**

Mme Di Stefano nous présente le budget du conseil d'établissement.

**Considérant** la Loi sur l'instruction public (LIP) no 66, laquelle stipule que le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte au centre de services scolaire ;

**Considérant** le budget présenté;

Il est proposé par Célyna Hoffman, appuyé par Josée Boileau, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau adopte son budget annuel de fonctionnement.

**RÉSOLUTION # 003 : 25-26.014**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU

### **9. Approbation des sorties éducatives 2025-2026**

Mme Katherine Fiset présente les sorties éducatives pour l'année 25-26.

**Considérant** la Loi sur l'instruction public (LIP) no 87, laquelle stipule que le Conseil d'établissement doit approuver la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;

**Considérant** les situations et contextes présentés ;

**Considérant** les recommandations de la direction d'école ;

**Entendu** que si en cours d'année, des activités à caractère pédagogiques se présentent et qu'ils ne sont pas sur la liste approuvée par le conseil d'établissement, la direction communiquera l'information aux membres pour avoir leur approbation pour l'ajout à la liste des sorties éducatives, sauf si la tenue du conseil d'établissement précède la date de l'activité nécessitant une modification à l'horaire régulier;

Il est proposé par Chantal Lefebvre-Céré, appuyé par Natacha Gosselin, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau approuve la programmation proposée par la directrice de l'école, les activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

**RÉSOLUTION # 003 : 25-26.015**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **10. Adoption du rapport annuel 24-25**

Mme Fiset nous présente brièvement le rapport annuel 24-25.

**Considérant** la copie du rapport annuel 2024-2025 déposée à l'assemblée;

Il est proposé par Célyna Hoffman, appuyé par Kelly chaussé, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau approuve le rapport annuel 2024-2025, tel que présenté.

**RÉSOLUTION # 003 : 25-26.016**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **11. Suivi/projet éducatif**

Mme Manon Laurin nous présente brièvement le plan de lutte.

### **12. Informations de la présidente**

Mme Katherine Fiset aimerait qu'on informe plus les parents des activités qui se passent dans nos pavillons.

### **13. Informations de la direction**

La direction nous informe qu'elle a déjà donné les informations au point 9 concernant l'OPP et la collecte de fonds.

### **14. Informations du gouvernement scolaire**

Aucune.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU**

**15. Information du service de garde**

Mme Andrée Lafontaine nous informe qu'il y a une hausse significative auprès de la fréquentation du service de garde ainsi que la stabilité du personnel scolaire et la sortie lors de la journée pédagogique au Mont-Morissette a été un franc succès.

**16. Informations du comité de parents**

Aucune.

**17. Informations du conseil d'administration**

Aucune.

**18. Bons coups**

La pratique de feu au pavillon Sacré-Cœur au primaire et secondaire à Gracefield s'est très bien déroulée et l'évacuation s'est faite vite.

**19. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Kelly Chaussé et appuyé par Célyna Hoffman, la levée de l'assemblée à 20h05.

**Résolution : 003 : 25-26.017**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Katherine Fiset, présidente  
MM 2025-11-05

Tina Di Stefano, directrice